

Publication électronique : le 10 Octobre 2025

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2025 du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence de la responsable d'unité déconcentrée finances du pôle aménagement et développement territorial – direction des finances – pôle ressources et accompagnement.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1:

Madame Marilyse Gest, attaché territorial, exerce les fonctions de responsable d'unité déconcentrée finances par intérim du pôle aménagement et développement territorial – direction des finances – pôle ressources et accompagnement du 3 mars 2025 au 2 septembre 2025 inclus.

Article 2:

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 18 juillet 2025 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Caroline MEZIERE Directrice des ressources humaines

bleque